SEMBLANÇAY

Des habitants aux côtés des gendarmes



Une convention a été signée entre les forces de l'ordre, les élus et l'État pour lutter contre les actes d'incivilité. (Photo NR)

Une convention de participation citoyenne a été signée mardi 10 novembre, à Semblançay, pour lutter contre les actes d'incivilité. La maire, Valérie Boivinet, a accueilli la sous-préfète de Chinon Emmanuelle Drieu-Lemoine, et le colonel Pierre-Antoine Cassar, commandant du groupement de gendarmerie d'Indre-et-Loire, pour la signature. *« La sécurité est au cœur de notre engagement municipal. Je remercie les habitants qui ont souhaité s'engager »*, a souligné l'élue. Pour les signataires, ce protocole représente un *« accord de confiance mutuelle et des liens qui se resserrent entre tous »*.

Le dispositif s'appuie sur des habitants volontaires, les référents. *« Chacun est acteur de sa propre sécurité. La participation citoyenne n'est pas un acte de délation, mais de la vigilance en soutien à la gendarmerie »*, a précisé le colonel Cassar. Le rôle des référents est de signaler les situations anormales en composant le 17. Cette initiative fait suite à une réunion d'information le 28 mai dernier, organisée par l'adjudant-chef Kévin Rimasson, qui avait mobilisé une quarantaine de Semblancéens.

La mission de ces premiers volontaires sera de faire vivre et progresser le protocole. Ils *« seront formés et accompagnés par la compétence d'un gendarme »*, ont assuré le chef d'escadron de Tours, Jean-Marie Blanchet, et l'adjudant-chef Christophe Dembski, responsable de la gendarmerie de Neuillé-Pont-Pierre.